

AD11 - GESTION CONTRACTUELLE ET FINANCIÈRE DU MARCHÉ



TARIFS

Nombre de participants : 5 à 12 *

Adhérent URSIAE : 450,00 €

Non-adhérent URSIAE : 495,00 €

Formation éligible aux dispositifs de financement OPCO

Formation animée par un expert des marchés publics !

De la gestion des retards jusqu'à la résiliation anticipée du marché, il est fondamental de prévenir et cadrer davantage le risque contentieux lors de l'exécution d'un marché public ...

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Gérer les aspects contractuels et financiers
- Savoir gérer la fin du chantier
- Anticiper le contentieux

PROGRAMME ET POINTS CLÉS

- Maîtriser l'exécution des marchés publics
 - Les avances, ordres de service, les bons de commande
 - L'application des pénalités
 - les modifications des contrats en cours
 - la variation des prix
- Gérer la fin des marchés
 - Responsabilités et assurances
 - La réception des travaux et les réserves
 - Les garanties et la libération des sûretés
 - Les motifs de résiliation
- Les opportunités du CCAG 2021
 - Développement durable/Obligations environnementales et sociales
 - Rééquilibrage des relations contractuelles en faveur des entreprises
 - Règlement des différends, DOE, dérogations, pénalités...
 - + de considération santé/sécurité

EN PRATIQUE

13 NOVEMBRE 2023

Horaires : 9h - 17h - Durée : 7h

PUBLIC CONCERNÉ

Personnes appelées à participer au pilotage économique et financier de la structure

PRÉREQUIS

Avoir une pratique des marchés publics

LIEU DE LA FORMATION

URSIAE MARTINIQUE (Saint Joseph)

INSCRIPTION

(Jusqu'à 7 jours avant la formation)



<https://bit.ly/UrsiaeAD11>

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Quiz d'évaluation des compétences
- Questionnaire de satisfaction

CONTACTS

URSIAE

Groupe la Chapelle - Bât. Yeuse Local 1
97212 Saint-Joseph

 0596 51.17.25

Référent pédagogique

Sandra YOKESSA

 formation@ursiaemartinique.fr

 0696 82.39.50

Référent handicap

Marie-Lise VILOVAR

 ml.vilovar@ursiaemartinique.fr

 0696 21.60.42

Si l'effectif minimum n'est pas atteint, l'URSIAE se réserve le droit d'annuler la session

